

Rapport commun sur l'évolution des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2018

1. Prix

1.1 Marché de gros de l'électricité

Le prix moyen de l'électricité sur le marché à court terme belge Belpex (*day ahead*) était de 55,3 EUR/MWh en 2018, ce qui représente une augmentation de 10,3 EUR/MWh (+ 23 %) par rapport à 2017. Il s'agit du deuxième prix annuel moyen le plus élevé pour la fourniture d'électricité depuis 2007. Pour chaque mois de l'année 2018, le prix à court terme moyen en Belgique était le plus élevé ou parmi les plus élevés en comparaison avec les pays voisins (Pays-Bas, France, Allemagne).

Toujours par rapport aux pays voisins, la Belgique a enregistré en 2018, avec 51,0 EUR/MWh, le prix à long terme (*year ahead*) le plus élevé. Ce prix dépassait de 2,0 EUR/MWh celui de la France et des Pays-Bas (49,0 EUR/MWh). L'écart de prix est le plus grand avec l'Allemagne (44,1 EUR/MWh), qui a un prix à long terme moyen d'environ 7 EUR/MWh inférieur à celui de la Belgique.

1.2 Marché de gros du gaz naturel

En 2018, le prix moyen du gaz a augmenté à 23,0 EUR/MWh sur le marché à court terme (*day ahead*) et à 20,8 EUR/MWh sur le marché à long terme (*year ahead*). En 2017, ces prix étaient respectivement de 17,3 EUR/MWh et de 17,0 EUR/MWh.

L'évolution des prix à court et à long terme montre que les prix ne correspondent pas tout à fait. En 2018, le prix moyen du gaz sur le marché à court terme était systématiquement supérieur au prix sur le marché à long terme.

1.3 Marché de détail de l'électricité et du gaz naturel

Entre décembre 2017 et décembre 2018, le prix de l'électricité (composante énergie uniquement) a augmenté en Belgique d'environ 40 % pour les clients résidentiels et d'environ 36 % pour les PME. Les prix du gaz naturel ont grimpé de respectivement 28 % et 29 % pour les clients résidentiels et les PME. L'évolution des prix énergétiques belges pour les clients finals d'électricité ou de gaz naturel est étroitement liée aux cotations de prix sur les marchés de gros, qui se reflètent dans l'évolution des paramètres d'indexation utilisés. La hausse de la demande de gaz naturel sur les marchés

internationaux, entraînée entre autres par une augmentation du prix des émissions de CO₂, a fait augmenter les prix du gaz naturel. L'augmentation du prix des émissions de CO₂ a entraîné une diminution de la production d'électricité à partir de centrales à charbon et une augmentation de la production d'électricité à partir de centrales au gaz. Au dernier trimestre 2018, la hausse des prix de l'électricité s'est encore accentuée par la situation incertaine de la production nucléaire.

La comparaison permanente des prix (*all-in*) entre la Belgique et les pays voisins (Pays-Bas, France, Allemagne) fait apparaître que les prix de l'électricité sont plutôt élevés en Belgique. La Belgique est le deuxième pays le plus cher après l'Allemagne. S'agissant du gaz naturel, les consommateurs belges bénéficient, sur le marché de détail, du prix le plus bas par rapport aux pays voisins.

Compte tenu de toutes les composantes de la facture d'électricité, un client résidentiel belge payait en moyenne 291,2 EUR/MWh (TVA incluse) pour son électricité fin 2018. Il s'agit d'une hausse de 10 % par rapport à fin 2017 (2017 : 264,1 EUR/MWh). L'évolution des prix de l'électricité est étroitement liée à la hausse constatée des prix de gros. Fin 2018, une PME payait en moyenne 228,8 EUR/MWh (hors TVA). La facture d'électricité des PME a également gonflé de 10 % en 2018 (2017 : 208,2 EUR/MWh).

Tout comme pour l'électricité, l'évolution des prix du gaz naturel en 2018 est étroitement liée à la hausse constatée des prix de gros. En 2018, le prix total moyen s'élevait à 66,1 EUR/MWh (TVA incluse) pour un client résidentiel, tandis qu'une PME déboursait en moyenne 51,7 EUR/MWh (hors TVA). Cela représente respectivement une hausse de 17 % et 18 % par rapport à fin 2017 (respectivement 56,5 EUR/MWh et 43,7 EUR/MWh en 2017).

2. Changements de fournisseurs et parts de marché

Le nombre de clients d'électricité et de gaz naturel ayant changé¹ de fournisseur d'énergie en 2018 a augmenté dans chaque région par rapport à 2017, tant pour l'électricité que pour le gaz naturel.

En 2018, le nombre de changements de fournisseur était donc à nouveau particulièrement élevé dans toute la Belgique. Cela s'explique notamment par le fait que le marché énergétique belge n'est pas seulement dynamique au niveau de la clientèle mais aussi par les nombreux mouvements qui se sont opérés au niveau des fournisseurs actifs. En 2018 en effet, le marché a été marqué par plusieurs reprises de clientèles suite à des mouvements de faillites ou d'acquisitions de certaines entreprises de fourniture actives sur le marché belge.

Toutefois, même si un marché libéralisé a besoin d'un taux de changement suffisamment élevé pour que les consommateurs d'énergie en ressentent les effets positifs, cette concurrence exerce également une pression sur les marges bénéficiaires des fournisseurs d'énergie. Il est dès lors important d'éviter à long terme que cela nuise à l'innovation, à l'entrée de nouveaux fournisseurs sur le marché et au fonctionnement durable de ce marché énergétique.

Tableau 1 : nombre relatif de points d'accès qui ont changé de fournisseur d'énergie en 2017 et 2018

	2017	2018
<i>Bruxelles - électricité</i>	11,0%	12,8%
<i>Flandre - électricité</i>	19,8%	20,6%
<i>Wallonie - électricité</i>	19,1%	19,5%
<i>Bruxelles - gaz naturel</i>	11,4%	13,1%
<i>Flandre - gaz naturel</i>	22,0%	22,4%
<i>Wallonie - gaz naturel</i>	23,4%	24,3%

En ligne avec le haut taux d'activité, les parts de marché des fournisseurs d'énergie ont fortement évolué en 2018. Les évolutions de parts de marché confirment que la concurrence sur le marché énergétique ne se joue plus uniquement entre les acteurs historiques et les nouveaux arrivants sur le

¹ On définit un « changement de fournisseur » ou « *switch* » comme tout choix délibéré du client électricité ou gaz naturel de passer à un autre fournisseur d'énergie. Les régulateurs en assurent le suivi au niveau du point d'accès. Les nouveaux points d'accès (résultant d'un nouveau raccordement), les transferts de clients vers le gestionnaire du réseau de distribution dans le cadre des obligations sociales de service public, les modifications de contrat de clients chez leur fournisseur actuel et les déménagements qui n'entraînent pas de changement de fournisseur au niveau du point d'accès ne sont pas inclus dans ce calcul.

marché, mais aussi de plus en plus entre ces nouveaux arrivants. Les indices de concentration ont encore progressé en 2018, sauf sur le marché flamand du gaz naturel, où l'on observe une augmentation du HHI². La Flandre ne continue donc pas totalement sur la lancée positive des dernières années. Cette augmentation n'est toutefois pas inquiétante car elle s'explique principalement par la sortie de quelques acteurs du marché et une série d'achats groupés gagnés par un acteur important.

A Bruxelles, où le taux de concentration est encore significativement plus élevé que dans les autres régions³, on observe cette année une évolution positive, plus précisément sur le marché de l'électricité, qui connaît une importante diminution de son taux de concentration. En Wallonie, on peut observer une baisse de l'indice HHI tant sur le marché de l'électricité que sur celui du gaz naturel, ce qui révèle une hausse de la concurrence sur ces marchés. Bien que les indices n'aient pas encore atteint en 2018 le niveau d'un marché pleinement concurrentiel⁴, certains marchés se rapprochent toujours plus de la valeur cible de 2000.

L'évolution globalement favorable des indices HHI pour la Belgique traduit à nouveau une amélioration de la concurrence sur le marché de l'électricité, et plutôt un statu quo sur le marché du gaz naturel.

Tableau 2: indice Herfindahl-Hirschmann : concentration du marché en 2017 et 2018 sur la base du nombre de points d'accès

	2017	2018
<i>Bruxelles - électricité</i>	4912	4099
<i>Flandre - électricité</i>	2287	2188
<i>Wallonie - électricité</i>	2821	2572
<i>Bruxelles - gaz naturel</i>	4679	4641
<i>Flandre - gaz naturel</i>	2059	2421
<i>Wallonie - gaz naturel</i>	2541	2473

Enfin, le nombre de fournisseurs actifs donne également une indication du degré de concurrence sur le marché de l'énergie. Le tableau ci-dessous montre que le nombre de fournisseurs actifs en Flandre

² L'indice *Herfindahl-Hirschmann* ou HHI est un critère souvent utilisé pour le degré de concentration d'un secteur et donne donc une indication du degré de concurrence. Si le HHI est égal à 10 000, un fournisseur unique détient une part de marché de 100 % (monopole). Si le HHI est proche de 0, le marché compte de nombreux petits fournisseurs.

³ Cette hausse relative du taux de concentration peut s'expliquer par le fait qu'à Bruxelles, un seul fournisseur standard avait été désigné au début de la libéralisation, ce qui n'était pas le cas dans les autres régions.

⁴ Dans son *Position paper on well-functioning energy retail markets* (14-10-2015), le CEER recommande d'utiliser la valeur de 2000 comme seuil pour qualifier un marché de l'énergie de compétitif.

à la fin 2018 était légèrement plus élevé pour l'électricité et le gaz naturel qu'à la fin 2017. A Bruxelles, le nombre de fournisseurs d'électricité a diminué de 1 unité, tandis que le nombre de fournisseurs de gaz naturel augmenté de 1 unité. En Wallonie, le nombre de fournisseurs de gaz naturel a diminué de 4 unités et le nombre de fournisseurs d'électricité de 1 unité. Le nombre de fournisseurs d'électricité et de gaz naturel parmi lesquels choisir a donc diminué de 1 unité en 2018 pour les clients belges.

Tableau 3 : nombre de fournisseurs d'électricité et de gaz naturel actifs au 31/12/2017 et au 31/12/2018

	2017	2018
<i>Bruxelles - électricité</i>	23	22
<i>Flandre - électricité</i>	37	39
<i>Wallonie - électricité</i>	37	36
<i>Bruxelles - gaz naturel</i>	22	23
<i>Flandre - gaz naturel</i>	33	35
<i>Wallonie - gaz naturel</i>	31	27

3. Energies renouvelables

La facture annuelle de régularisation donne à tout client final une information concernant l'origine de l'électricité commercialisée par son fournisseur, appelée « fuel mix » ou bouquet énergétique.

Les *fuel mix* déclarés annuellement par chaque fournisseur font l'objet d'un contrôle et d'une approbation des régulateurs régionaux. Pour l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, ce contrôle repose sur l'utilisation de garanties d'origine (GO) qui peuvent se négocier à l'échelle européenne. Les régulateurs belges sont également chargés de l'octroi des garanties d'origine pour l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables en Belgique.

Après plusieurs années de baisse depuis 2013, la part de la fourniture d'électricité renouvelable est en hausse pour la 4^e année consécutive atteignant près de 34 % du volume fourni⁵. La part de renouvelable dans la fourniture est de 49 % à Bruxelles⁶, de 36 % en Flandre et de 28 % en Wallonie.

Comme pour les années précédentes, on constate que la plupart de l'électricité renouvelable fournie est issue d'installations hydrauliques (environ 59 % en 2018). L'électricité issue de la biomasse est plus importante que la part provenant de l'éolien. Par ailleurs, l'énergie solaire a presque triplé entre 2017 et 2018.

51 % des garanties d'origine utilisées en Belgique proviennent de la zone CWE (par ordre d'importance : France, Flandre, Wallonie, Belgique fédérale, Allemagne, Pays-Bas et Bruxelles). 28 % de celles-ci proviennent de Belgique.

La part des garanties d'origine provenant des pays scandinaves (Norvège, Danemark, Suède, Islande, Finlande) se stabilise à 35 % après avoir diminué de 61 % à 25 % entre 2014 et 2015. Après une augmentation au cours des deux années suivantes, le pourcentage a diminué à 22 % en 2018.

Il est important de noter qu'une partie seulement de l'électricité renouvelable produite en Belgique bénéficie de garanties d'origine négociables. En effet, l'électricité produite que l'on consomme soi-même, ou qui lui est assimilée (via le compteur à rebours), ne bénéficie pas d'une garantie d'origine négociable.

⁵ Ce pourcentage devrait toutefois être plus élevé car les volumes d'annulation de GO du régulateur bruxellois sont dans une phase de finalisation pour le 4^e trimestre 2018. Cette part pourrait augmenter dans une proportion de 1 %.

⁶ Cette part de 49 % est une estimation par extrapolation (l'annulation de toutes les GO que les fournisseurs d'électricité ont soumises pour le 4^e trimestre 2018 est en phase de finalisation).

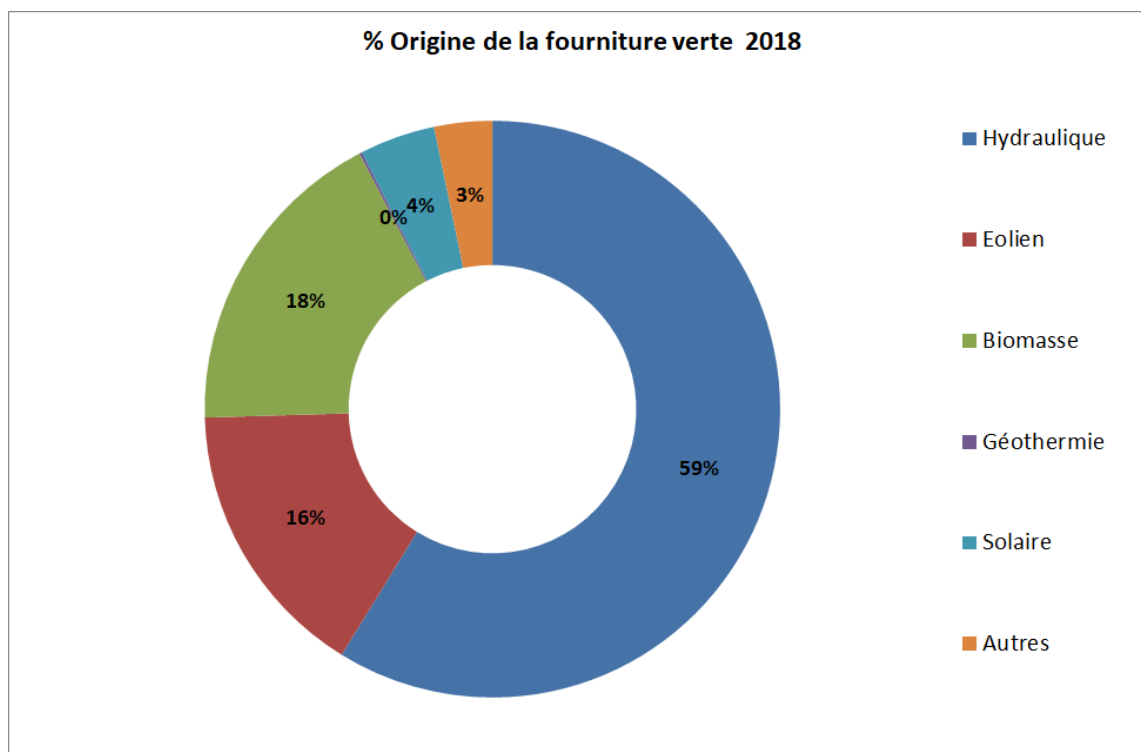


Figure 1 - Pourcentage de la source d'énergie verte en 2018

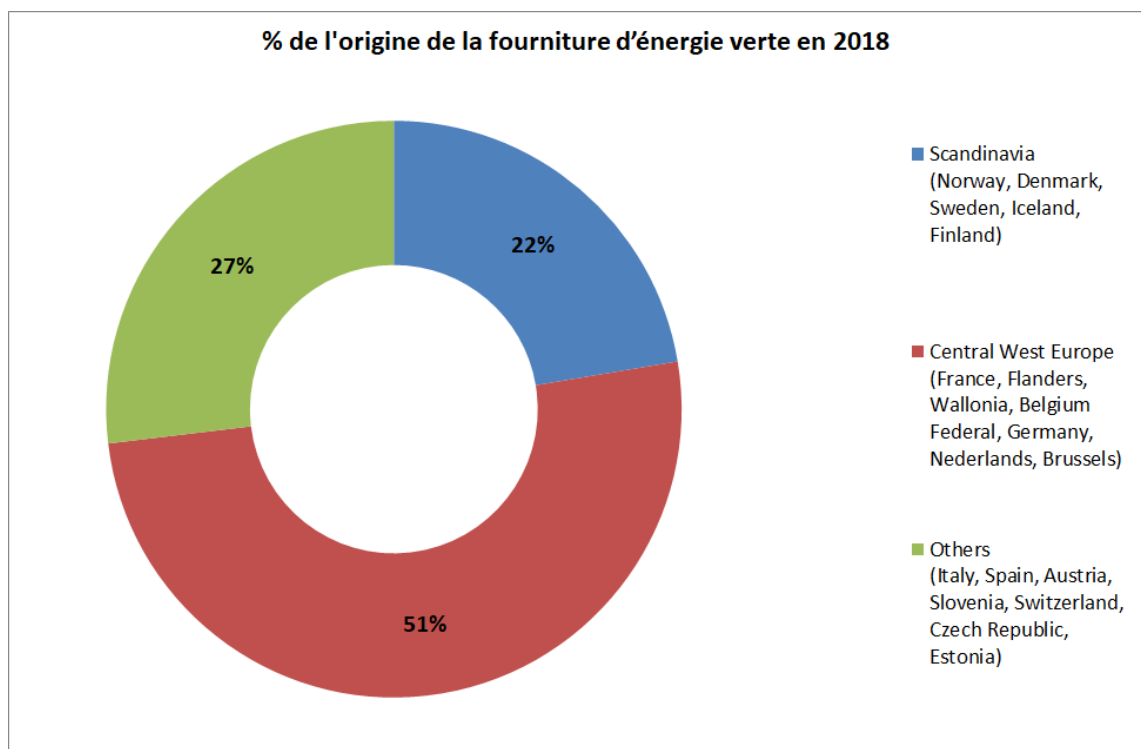


Figure 2 - Pourcentage de l'origine de la fourniture d'énergie verte en 2018

4. Production d'énergie - consommation - prélèvement

4.1 Electricité

La charge sur le réseau d'Elia⁷, hors pompage des centrales de pompage-turbinage, est estimée à 76,7 TWh en 2018. C'est environ 1 % de moins que les 77,4 TWh enregistrés l'année précédente.

La puissance de pointe de cette énergie demandée était de 12 440 MW, ce qui est légèrement inférieur au chiffre enregistré en 2017 (12 867 MW).

L'importation nette d'électricité s'est élevée à 17,3 TWh, soit nettement plus que l'importation nette de 2017, qui était de 6,5 TWh. Toutefois, le record de 2015 (21 TWh) n'a pas été battu.

La production d'électricité sur le réseau d'Elia était de 59,4 TWh, contre 71,9 TWh en 2017. Avec 27,3 TWh, la production des centrales nucléaires était nettement inférieure à celle de 2017 (40,2 TWh). La production basée sur le gaz naturel s'élevait à 19,3 TWh, contre 18,8 TWh en 2017. Les parcs éoliens offshore ont produit 3,4 TWh, contre 2,9 TWh en 2017. La concentration du marché de la production a diminué en 2018 mais reste élevée en Belgique, Electrabel présentant de loin la part la plus importante (69 %) de la capacité de production totale.

4.2 Gaz naturel

En 2018, la consommation totale de gaz naturel s'est élevée à 187 TWh, soit une augmentation de 3 % par rapport à celle de 2017 (182 TWh). On observe une consommation légèrement supérieure des clients finals raccordés au réseau de distribution (+ 1 %), de même qu'une hausse sensible de la consommation aussi bien des clients industriels (+ 5,9 %) que pour la production d'électricité (éventuellement en combinaison avec la production de chaleur) (+ 4,2 %).

Les fournisseurs de gaz naturel ont le choix entre un éventail de points d'entrée pour l'accès au réseau de transport de gaz naturel pour effectuer des transactions de gaz naturel nationales et internationales et pour l'approvisionnement de leurs clients belges en gaz H. Les clients consommant du gaz L sont approvisionnés directement depuis les Pays-Bas ou indirectement, à flux inversé, via le point

⁷ Les mesures réalisées par Elia ne rendent pas compte de la consommation d'électricité sur le marché belge, mais la charge de son réseau donne une bonne indication de la consommation d'électricité, et surtout de son évolution.

d'interconnexion Blaregnies avec la France. L'importation de GNL, en provenance du Qatar principalement et passant par le terminal de Zeebrugge, représente en 2018 une part de 3,2 % du portefeuille d'importation moyen pour le marché belge. Zeebrugge constitue le principal point d'approvisionnement pour les consommateurs de gaz naturel belges et représentait en 2018 une part de 44,7 %. Virtuellement, il y a cependant des importations via le point d'interconnexion avec la France à Blaregnies, tant pour le gaz H que pour le gaz L, en raison des nominations à flux inversé de gaz naturel de frontière à frontière qui est initialement destiné au marché français.

Pour de plus amples informations sur le présent rapport commun :

CREG Sophie Lenoble, porte-parole
+32 (0)2 289.76.97
sophie.lenoble@creg.be

VREG Dirk van Evercooren, directeur fonctionnement du marché
+32 (0)2 553.13.60
dirk.vanevercooren@vreg.be

CWaPE Stéphane Renier, président
+32 (0)81 33.08.13
s.renier@cwape.be

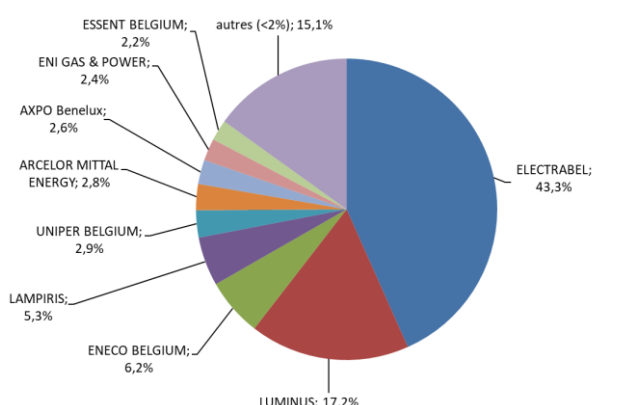
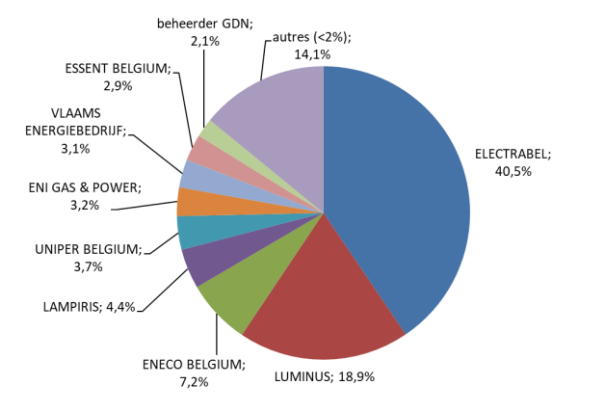
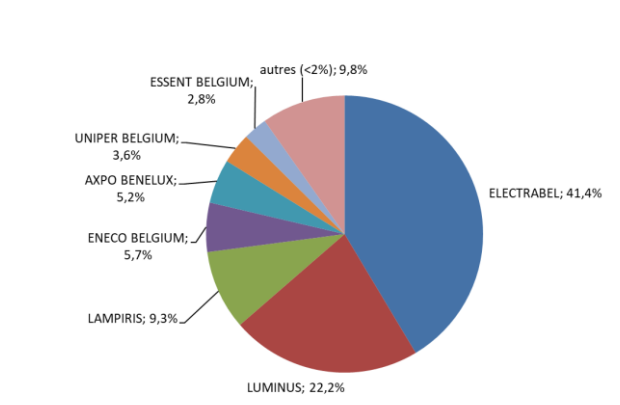
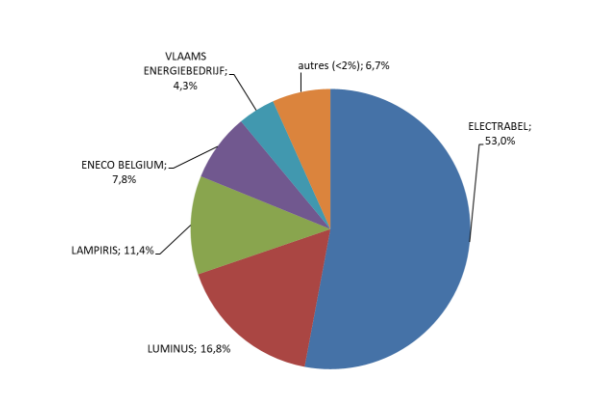
BRUGEL Adeline Moerenhout, conseillère en communication
+32 (0)2 563.02.26
amoerenhout@brugel.brussels

Evolution des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

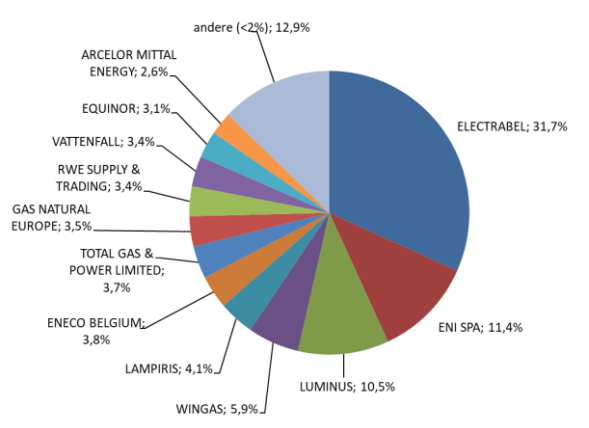
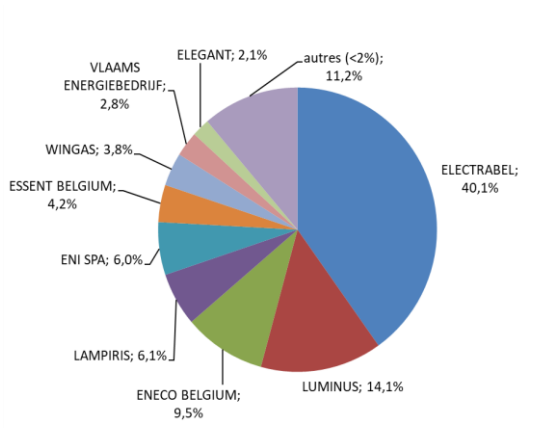
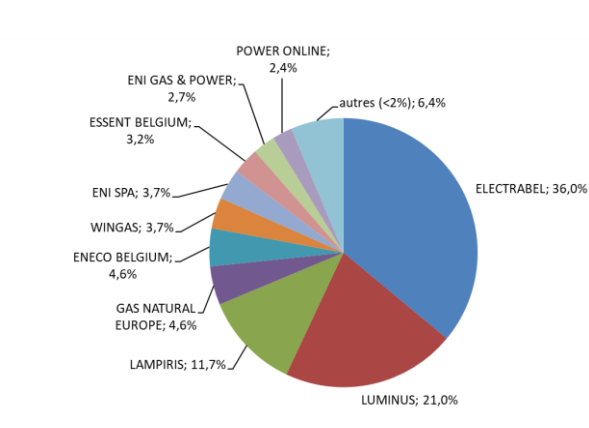
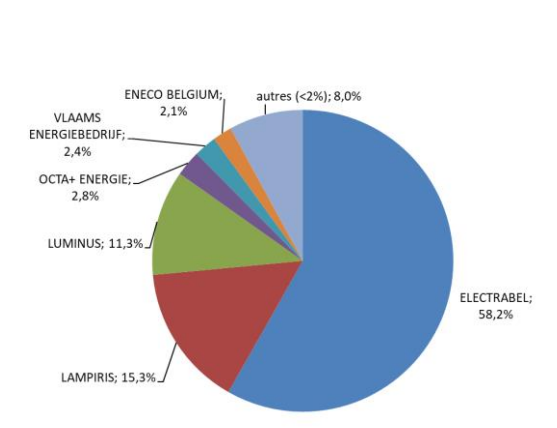
Année 2018

Statistiques du marché

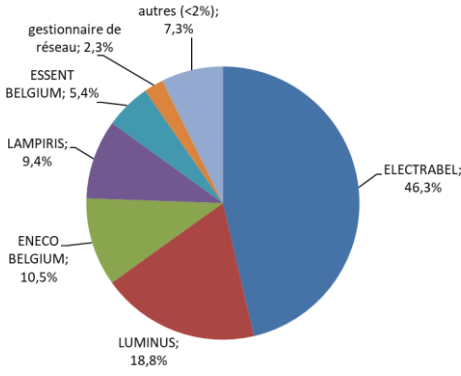
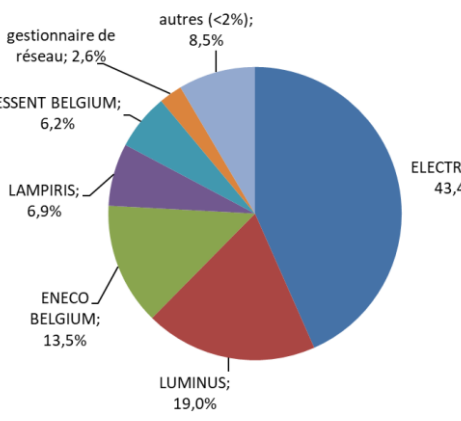
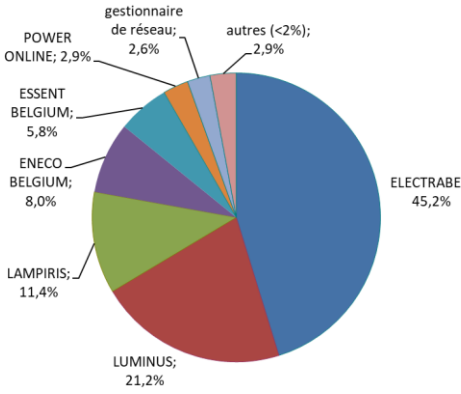
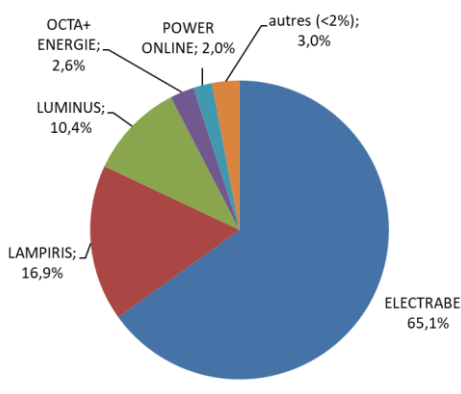
I. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR LA BASE DE L'ÉNERGIE FOURNIE (1)(2)

<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Belgique sur les réseaux de distribution, de transport local et de transport (3)(4) sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur le réseau de distribution et le réseau de transport local en région flamande(5) sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>																																												
<p>Total pour la Belgique : 67,58 TWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>43,3%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>17,2%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>6,2%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>5,3%</td></tr> <tr><td>UNIPER BELGIUM</td><td>2,9%</td></tr> <tr><td>ARCCELOR MITTAL ENERGY</td><td>2,8%</td></tr> <tr><td>AXPO Benelux</td><td>2,6%</td></tr> <tr><td>ENI GAS & POWER</td><td>2,4%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>2,2%</td></tr> <tr><td>autres (<2%)</td><td>15,1%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	43,3%	LUMINUS	17,2%	ENECO BELGIUM	6,2%	LAMPIRIS	5,3%	UNIPER BELGIUM	2,9%	ARCCELOR MITTAL ENERGY	2,8%	AXPO Benelux	2,6%	ENI GAS & POWER	2,4%	ESSENT BELGIUM	2,2%	autres (<2%)	15,1%	<p>Région flamande - réseaux de distribution et réseau de transport local : 36,08 TWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>40,5%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>18,9%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>7,2%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>4,4%</td></tr> <tr><td>UNIPER BELGIUM</td><td>3,7%</td></tr> <tr><td>ENI GAS & POWER</td><td>3,2%</td></tr> <tr><td>VLAAMS ENERGIEBEDRIJF</td><td>3,1%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>2,9%</td></tr> <tr><td>beheerder GDN</td><td>2,1%</td></tr> <tr><td>autres (<2%)</td><td>14,1%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	40,5%	LUMINUS	18,9%	ENECO BELGIUM	7,2%	LAMPIRIS	4,4%	UNIPER BELGIUM	3,7%	ENI GAS & POWER	3,2%	VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	3,1%	ESSENT BELGIUM	2,9%	beheerder GDN	2,1%	autres (<2%)	14,1%
Fournisseur	Part de marché (%)																																												
ELECTRABEL	43,3%																																												
LUMINUS	17,2%																																												
ENECO BELGIUM	6,2%																																												
LAMPIRIS	5,3%																																												
UNIPER BELGIUM	2,9%																																												
ARCCELOR MITTAL ENERGY	2,8%																																												
AXPO Benelux	2,6%																																												
ENI GAS & POWER	2,4%																																												
ESSENT BELGIUM	2,2%																																												
autres (<2%)	15,1%																																												
Fournisseur	Part de marché (%)																																												
ELECTRABEL	40,5%																																												
LUMINUS	18,9%																																												
ENECO BELGIUM	7,2%																																												
LAMPIRIS	4,4%																																												
UNIPER BELGIUM	3,7%																																												
ENI GAS & POWER	3,2%																																												
VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	3,1%																																												
ESSENT BELGIUM	2,9%																																												
beheerder GDN	2,1%																																												
autres (<2%)	14,1%																																												
<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur les réseaux de distribution et le réseau de transport local en région wallonne(5) sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur le réseau de distribution et le réseau de transport régional en région de Bruxelles-Capitale(5) sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>																																												
<p>Région wallonne - réseaux de distribution et réseau de transport local : 15,49 TWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>41,4%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>22,2%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>9,3%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>5,7%</td></tr> <tr><td>AXPO BENELUX</td><td>5,2%</td></tr> <tr><td>UNIPER BELGIUM</td><td>3,6%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>2,8%</td></tr> <tr><td>autres (<2%)</td><td>9,8%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	41,4%	LUMINUS	22,2%	LAMPIRIS	9,3%	ENECO BELGIUM	5,7%	AXPO BENELUX	5,2%	UNIPER BELGIUM	3,6%	ESSENT BELGIUM	2,8%	autres (<2%)	9,8%	<p>Région de Bruxelles-Capitale - réseau de distribution et réseau de transport régional : 4,46 TWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>53,0%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>16,8%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>11,4%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>7,8%</td></tr> <tr><td>VLAAMS ENERGIEBEDRIJF</td><td>4,3%</td></tr> <tr><td>autres (<2%)</td><td>6,7%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	53,0%	LUMINUS	16,8%	LAMPIRIS	11,4%	ENECO BELGIUM	7,8%	VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	4,3%	autres (<2%)	6,7%												
Fournisseur	Part de marché (%)																																												
ELECTRABEL	41,4%																																												
LUMINUS	22,2%																																												
LAMPIRIS	9,3%																																												
ENECO BELGIUM	5,7%																																												
AXPO BENELUX	5,2%																																												
UNIPER BELGIUM	3,6%																																												
ESSENT BELGIUM	2,8%																																												
autres (<2%)	9,8%																																												
Fournisseur	Part de marché (%)																																												
ELECTRABEL	53,0%																																												
LUMINUS	16,8%																																												
LAMPIRIS	11,4%																																												
ENECO BELGIUM	7,8%																																												
VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	4,3%																																												
autres (<2%)	6,7%																																												

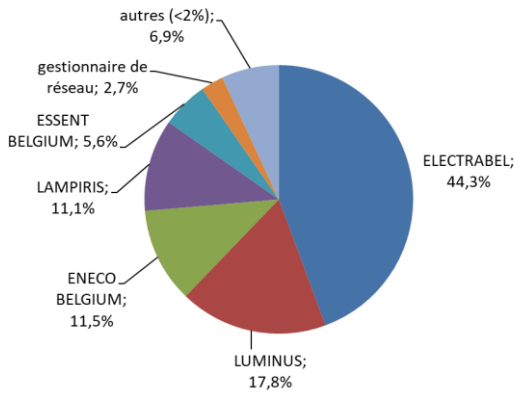
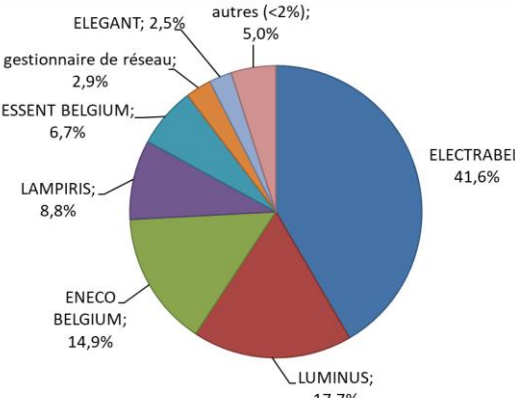
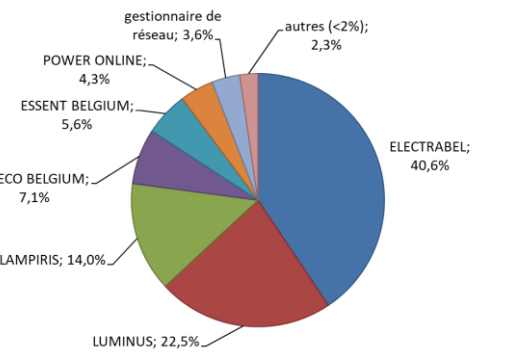
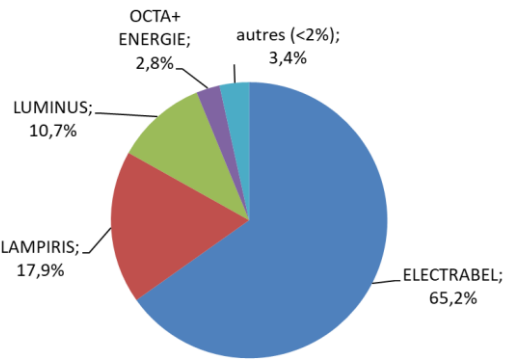
II. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR LA BASE DE L'ÉNERGIE FOURNIE ⁽¹⁾⁽²⁾

<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Belgique sur les réseaux de distribution et de transport ⁽³⁾⁽⁴⁾ sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur le réseau de distribution en région flamande ⁽⁵⁾ sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>																																																		
<p>Total pour la Belgique : 187,0 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Belgique (2018)</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>31,7%</td></tr> <tr><td>andere (<2%)</td><td>12,9%</td></tr> <tr><td>ARCELOR MITTAL ENERGY</td><td>2,6%</td></tr> <tr><td>EQUINOR</td><td>3,1%</td></tr> <tr><td>VATTENFALL</td><td>3,4%</td></tr> <tr><td>RWE SUPPLY & TRADING</td><td>3,4%</td></tr> <tr><td>GAS NATURAL EUROPE</td><td>3,5%</td></tr> <tr><td>TOTAL GAS & POWER LIMITED</td><td>3,7%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>3,8%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>4,1%</td></tr> <tr><td>WINGAS</td><td>5,9%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>10,5%</td></tr> <tr><td>ENI SPA</td><td>11,4%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	31,7%	andere (<2%)	12,9%	ARCELOR MITTAL ENERGY	2,6%	EQUINOR	3,1%	VATTENFALL	3,4%	RWE SUPPLY & TRADING	3,4%	GAS NATURAL EUROPE	3,5%	TOTAL GAS & POWER LIMITED	3,7%	ENECO BELGIUM	3,8%	LAMPIRIS	4,1%	WINGAS	5,9%	LUMINUS	10,5%	ENI SPA	11,4%	<p>Région flamande - réseaux de distribution : 63,60 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Région flamande (2018)</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>40,1%</td></tr> <tr><td>autres (<2%)</td><td>11,2%</td></tr> <tr><td>VLAAMS ENERGIEBEDRIJF</td><td>2,8%</td></tr> <tr><td>ELEGANT</td><td>2,1%</td></tr> <tr><td>WINGAS</td><td>3,8%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>4,2%</td></tr> <tr><td>ENI SPA</td><td>6,0%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>6,1%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>9,5%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>14,1%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	40,1%	autres (<2%)	11,2%	VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	2,8%	ELEGANT	2,1%	WINGAS	3,8%	ESSENT BELGIUM	4,2%	ENI SPA	6,0%	LAMPIRIS	6,1%	ENECO BELGIUM	9,5%	LUMINUS	14,1%
Fournisseur	Part de marché (%)																																																		
ELECTRABEL	31,7%																																																		
andere (<2%)	12,9%																																																		
ARCELOR MITTAL ENERGY	2,6%																																																		
EQUINOR	3,1%																																																		
VATTENFALL	3,4%																																																		
RWE SUPPLY & TRADING	3,4%																																																		
GAS NATURAL EUROPE	3,5%																																																		
TOTAL GAS & POWER LIMITED	3,7%																																																		
ENECO BELGIUM	3,8%																																																		
LAMPIRIS	4,1%																																																		
WINGAS	5,9%																																																		
LUMINUS	10,5%																																																		
ENI SPA	11,4%																																																		
Fournisseur	Part de marché (%)																																																		
ELECTRABEL	40,1%																																																		
autres (<2%)	11,2%																																																		
VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	2,8%																																																		
ELEGANT	2,1%																																																		
WINGAS	3,8%																																																		
ESSENT BELGIUM	4,2%																																																		
ENI SPA	6,0%																																																		
LAMPIRIS	6,1%																																																		
ENECO BELGIUM	9,5%																																																		
LUMINUS	14,1%																																																		
<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur le réseau de distribution en région wallonne ⁽⁵⁾ sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs sur le réseau de distribution en région de Bruxelles-Capitale ⁽⁵⁾ sur la base de l'énergie fournie en 2018.</p>																																																		
<p>Région wallonne - réseaux de distribution : 19,50 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Région wallonne (2018)</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>36,0%</td></tr> <tr><td>autres (<2%)</td><td>6,4%</td></tr> <tr><td>POWER ONLINE</td><td>2,4%</td></tr> <tr><td>ENI GAS & POWER</td><td>2,7%</td></tr> <tr><td>ESSENT BELGIUM</td><td>3,2%</td></tr> <tr><td>ENI SPA</td><td>3,7%</td></tr> <tr><td>WINGAS</td><td>3,7%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>4,6%</td></tr> <tr><td>GAS NATURAL EUROPE</td><td>4,6%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>11,7%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>21,0%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	36,0%	autres (<2%)	6,4%	POWER ONLINE	2,4%	ENI GAS & POWER	2,7%	ESSENT BELGIUM	3,2%	ENI SPA	3,7%	WINGAS	3,7%	ENECO BELGIUM	4,6%	GAS NATURAL EUROPE	4,6%	LAMPIRIS	11,7%	LUMINUS	21,0%	<p>Région de Bruxelles-Capitale - réseaux de distribution : 9,75 TWh</p>  <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Région de Bruxelles-Capitale (2018)</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>ELECTRABEL</td><td>58,2%</td></tr> <tr><td>autres (<2%)</td><td>8,0%</td></tr> <tr><td>ENECO BELGIUM</td><td>2,1%</td></tr> <tr><td>VLAAMS ENERGIEBEDRIJF</td><td>2,4%</td></tr> <tr><td>OCTA+ ENERGIE</td><td>2,8%</td></tr> <tr><td>LUMINUS</td><td>11,3%</td></tr> <tr><td>LAMPIRIS</td><td>15,3%</td></tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	ELECTRABEL	58,2%	autres (<2%)	8,0%	ENECO BELGIUM	2,1%	VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	2,4%	OCTA+ ENERGIE	2,8%	LUMINUS	11,3%	LAMPIRIS	15,3%										
Fournisseur	Part de marché (%)																																																		
ELECTRABEL	36,0%																																																		
autres (<2%)	6,4%																																																		
POWER ONLINE	2,4%																																																		
ENI GAS & POWER	2,7%																																																		
ESSENT BELGIUM	3,2%																																																		
ENI SPA	3,7%																																																		
WINGAS	3,7%																																																		
ENECO BELGIUM	4,6%																																																		
GAS NATURAL EUROPE	4,6%																																																		
LAMPIRIS	11,7%																																																		
LUMINUS	21,0%																																																		
Fournisseur	Part de marché (%)																																																		
ELECTRABEL	58,2%																																																		
autres (<2%)	8,0%																																																		
ENECO BELGIUM	2,1%																																																		
VLAAMS ENERGIEBEDRIJF	2,4%																																																		
OCTA+ ENERGIE	2,8%																																																		
LUMINUS	11,3%																																																		
LAMPIRIS	15,3%																																																		

PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR LA BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS APPROVISIONNÉS

<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Belgique sur la base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en région flamande sur la base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2018.</p>																																
<p>Total pour la Belgique : 5 981 047 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>46,3%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>18,8%</td> </tr> <tr> <td>ENECO BELGIUM</td> <td>10,5%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>9,4%</td> </tr> <tr> <td>ESSENT BELGIUM</td> <td>5,4%</td> </tr> <tr> <td>gestionnaire de réseau</td> <td>2,3%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>7,3%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	46,3%	LUMINUS	18,8%	ENECO BELGIUM	10,5%	LAMPIRIS	9,4%	ESSENT BELGIUM	5,4%	gestionnaire de réseau	2,3%	autres (<2%)	7,3%	<p>Région flamande : 3 454 321 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>43,4%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>19,0%</td> </tr> <tr> <td>ENECO BELGIUM</td> <td>13,5%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>6,9%</td> </tr> <tr> <td>ESSENT BELGIUM</td> <td>6,2%</td> </tr> <tr> <td>gestionnaire de réseau</td> <td>2,6%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>8,5%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	43,4%	LUMINUS	19,0%	ENECO BELGIUM	13,5%	LAMPIRIS	6,9%	ESSENT BELGIUM	6,2%	gestionnaire de réseau	2,6%	autres (<2%)	8,5%
Fournisseur	Pourcentage																																
ELECTRABEL	46,3%																																
LUMINUS	18,8%																																
ENECO BELGIUM	10,5%																																
LAMPIRIS	9,4%																																
ESSENT BELGIUM	5,4%																																
gestionnaire de réseau	2,3%																																
autres (<2%)	7,3%																																
Fournisseur	Pourcentage																																
ELECTRABEL	43,4%																																
LUMINUS	19,0%																																
ENECO BELGIUM	13,5%																																
LAMPIRIS	6,9%																																
ESSENT BELGIUM	6,2%																																
gestionnaire de réseau	2,6%																																
autres (<2%)	8,5%																																
<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en région wallonne sur la base du nombre de points d'accès au 1^{er} décembre 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en région de Bruxelles-Capitale sur la base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2018.</p>																																
<p>Région wallonne : 1 869 426 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>45,2%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>21,2%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>11,4%</td> </tr> <tr> <td>ENECO BELGIUM</td> <td>8,0%</td> </tr> <tr> <td>ESSENT BELGIUM</td> <td>5,8%</td> </tr> <tr> <td>POWER ONLINE</td> <td>2,9%</td> </tr> <tr> <td>gestionnaire de réseau</td> <td>2,6%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>2,9%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	45,2%	LUMINUS	21,2%	LAMPIRIS	11,4%	ENECO BELGIUM	8,0%	ESSENT BELGIUM	5,8%	POWER ONLINE	2,9%	gestionnaire de réseau	2,6%	autres (<2%)	2,9%	<p>Région de Bruxelles-Capitale : 657 000 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>65,1%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>16,9%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>10,4%</td> </tr> <tr> <td>OCTA+ ENERGIE</td> <td>2,6%</td> </tr> <tr> <td>POWER ONLINE</td> <td>2,0%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>3,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	65,1%	LAMPIRIS	16,9%	LUMINUS	10,4%	OCTA+ ENERGIE	2,6%	POWER ONLINE	2,0%	autres (<2%)	3,0%
Fournisseur	Pourcentage																																
ELECTRABEL	45,2%																																
LUMINUS	21,2%																																
LAMPIRIS	11,4%																																
ENECO BELGIUM	8,0%																																
ESSENT BELGIUM	5,8%																																
POWER ONLINE	2,9%																																
gestionnaire de réseau	2,6%																																
autres (<2%)	2,9%																																
Fournisseur	Pourcentage																																
ELECTRABEL	65,1%																																
LAMPIRIS	16,9%																																
LUMINUS	10,4%																																
OCTA+ ENERGIE	2,6%																																
POWER ONLINE	2,0%																																
autres (<2%)	3,0%																																

IV. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR LA BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS APPROVISIONNÉS

<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Belgique sur la base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en région flamande sur la base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2018.</p>																																		
<p>Total pour la Belgique : 3 377 713 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>44,3%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>17,8%</td> </tr> <tr> <td>ENECO BELGIUM</td> <td>11,5%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>11,1%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>6,9%</td> </tr> <tr> <td>gestionnaire de réseau</td> <td>2,7%</td> </tr> <tr> <td>ESSENT BELGIUM</td> <td>5,6%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	44,3%	LUMINUS	17,8%	ENECO BELGIUM	11,5%	LAMPIRIS	11,1%	autres (<2%)	6,9%	gestionnaire de réseau	2,7%	ESSENT BELGIUM	5,6%	<p>Région flamande : 2 218 140 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>41,6%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>17,7%</td> </tr> <tr> <td>ENECO BELGIUM</td> <td>14,9%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>8,8%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>5,0%</td> </tr> <tr> <td>gestionnaire de réseau</td> <td>2,9%</td> </tr> <tr> <td>ELEGANT</td> <td>2,5%</td> </tr> <tr> <td>ESSENT BELGIUM</td> <td>6,7%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	41,6%	LUMINUS	17,7%	ENECO BELGIUM	14,9%	LAMPIRIS	8,8%	autres (<2%)	5,0%	gestionnaire de réseau	2,9%	ELEGANT	2,5%	ESSENT BELGIUM	6,7%
Fournisseur	Pourcentage																																		
ELECTRABEL	44,3%																																		
LUMINUS	17,8%																																		
ENECO BELGIUM	11,5%																																		
LAMPIRIS	11,1%																																		
autres (<2%)	6,9%																																		
gestionnaire de réseau	2,7%																																		
ESSENT BELGIUM	5,6%																																		
Fournisseur	Pourcentage																																		
ELECTRABEL	41,6%																																		
LUMINUS	17,7%																																		
ENECO BELGIUM	14,9%																																		
LAMPIRIS	8,8%																																		
autres (<2%)	5,0%																																		
gestionnaire de réseau	2,9%																																		
ELEGANT	2,5%																																		
ESSENT BELGIUM	6,7%																																		
<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en région wallonne sur la base du nombre de points d'accès au 1^{er} décembre 2018.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en région de Bruxelles-Capitale sur la base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2018.</p>																																		
<p>Région wallonne : 733 177 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>40,6%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>22,5%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>14,0%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>2,3%</td> </tr> <tr> <td>gestionnaire de réseau</td> <td>3,6%</td> </tr> <tr> <td>POWER ONLINE</td> <td>4,3%</td> </tr> <tr> <td>ESSENT BELGIUM</td> <td>5,6%</td> </tr> <tr> <td>ENECO BELGIUM</td> <td>7,1%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	40,6%	LUMINUS	22,5%	LAMPIRIS	14,0%	autres (<2%)	2,3%	gestionnaire de réseau	3,6%	POWER ONLINE	4,3%	ESSENT BELGIUM	5,6%	ENECO BELGIUM	7,1%	<p>Région de Bruxelles-Capitale : 426 396 points d'accès</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ELECTRABEL</td> <td>65,2%</td> </tr> <tr> <td>LUMINUS</td> <td>10,7%</td> </tr> <tr> <td>LAMPIRIS</td> <td>17,9%</td> </tr> <tr> <td>autres (<2%)</td> <td>3,4%</td> </tr> <tr> <td>OCTA+ ENERGIE</td> <td>2,8%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	ELECTRABEL	65,2%	LUMINUS	10,7%	LAMPIRIS	17,9%	autres (<2%)	3,4%	OCTA+ ENERGIE	2,8%				
Fournisseur	Pourcentage																																		
ELECTRABEL	40,6%																																		
LUMINUS	22,5%																																		
LAMPIRIS	14,0%																																		
autres (<2%)	2,3%																																		
gestionnaire de réseau	3,6%																																		
POWER ONLINE	4,3%																																		
ESSENT BELGIUM	5,6%																																		
ENECO BELGIUM	7,1%																																		
Fournisseur	Pourcentage																																		
ELECTRABEL	65,2%																																		
LUMINUS	10,7%																																		
LAMPIRIS	17,9%																																		
autres (<2%)	3,4%																																		
OCTA+ ENERGIE	2,8%																																		

(1) Par « fournisseurs actifs en 2018 », on entend les fournisseurs qui ont effectivement fourni de l'énergie en 2018. Les fournisseurs ayant conclu des contrats de fourniture en 2018 avec effet à partir de 2019 ne sont donc pas inclus.

(2) Les parts de marché sont calculées sur la base de la quantité d'énergie (en TWh) fournie par chaque fournisseur et par les gestionnaires de réseau aux clients finals entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018. Ces données peuvent différer légèrement des données communiquées par les gestionnaires de réseau. Dans certains cas, les données doivent encore être validées en raison de l'application de différentes méthodes d'allocation par les différents gestionnaires de réseau.

(3) Dans ce graphique, les données relatives aux réseaux de distribution et de transport dans les trois régions sont agrégées.

(4) Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'énergie injectée par des unités de production locale.

(5) Ce graphique ne comporte que les données relatives à la fourniture aux clients raccordés aux réseaux de distribution (et, pour l'électricité, aux réseaux de transport local).

Ce reporting est fondé sur les données reçues des différents fournisseurs et gestionnaires de réseau. La CREG, la VREG, la CWaPE et BRUGEL ne peuvent en aucun cas être tenues responsables de l'exactitude des données publiées dans ce reporting. La présentation des données n'affecte en rien la répartition des compétences ni les droits et obligations des autorités fédérales et régionales.